



DRIEA-IF

Service
Sécurité des
Transports

Observatoire
Départemental
de Sécurité
Routière

Val-de-Marne

L'accidentalité routière dans le Val-de-Marne

Baromètre du mois de **janvier 2020**

Données provisoires
(issues des remontées rapides et bilans consolidés)
comparées aux données consolidées de 2019

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

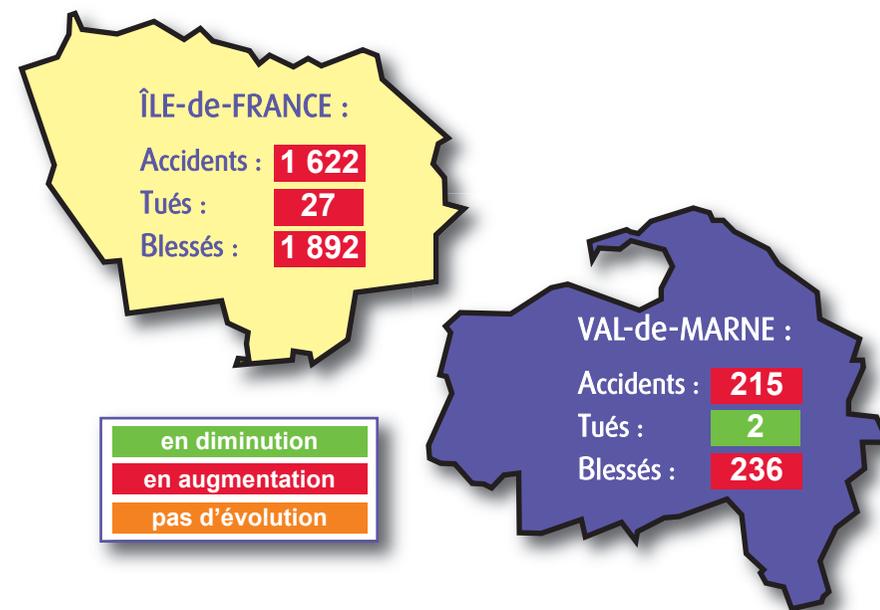
Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés :	dont blessés hospitalisés (estimation)
Janvier 2020 (provisoires rapides)	215	2	236	35*
Janvier 2019 (chiffres définitifs)	206	3	226	34
Différences 2020/ 2019	+ 9	- 1	+ 10	+ 1
Évolutions 2020/ 2019	+ 4,4 %	- 33,3 %	+ 4,4 %	+ 2,9 %
Évolutions "Île-de-France" 2020/ 2019	+ 21,4 %	+ 68,8 %	+ 22,8 %	+ 23,1 %
Évolutions "France" 2020/ 2019	+ 16,0 %	+ 9,7 %	+ 18,4 %	données incomplètes

* Nombre de blessés hospitalisés estimé par l'application d'un coefficient 0,20 au nombre de blessés.

Accidents mortels du mois : 2 personnes tuées en janvier 2020

Le 03/01/2020 (15h25), à l'angle du boulevard Jean Mermoz (RD126) et de l'avenue du Général de Gaulle (RD160), à Chevilly-Larue, le conducteur d'un véhicule utilitaire démarre au feu vert et renverse une joggeuse qui traversait sur le passage protégé au même moment, la projetant au sol, la tête la première. La victime, une femme âgée de 56 ans, décèdera à l'hôpital le lendemain

Le 31/01/2020 (19h14), à l'angle du boulevard Georges Méliès (RD3) et de la rue du clos Sainte-Catherine (VC), à Bry-sur-Marne, le conducteur d'une motocyclette a perdu le contrôle de son engin pour une raison indéterminée. Il a heurté un terre-plein puis un poteau de signalisation. La victime, un homme âgé de 38 ans, est décédée sur les lieux une demi-heure plus tard.



Usagers tués en 2020	0 - 14 ans	15 - 17 ans	18 - 24 ans	25 - 44 ans	45 - 64 ans	65 ans et plus	Âge indéterminé	Total 2020	Part en %
					1			1	50,0 %
				1				1	50,0 %
Autres usagers									
Total 2020				1	1			2	
Part (en %)				50,0 %	50,0 %				100 %

	Janvier (remontées rapides)	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Cumul 2020	Cumul 2019	Différence 2020/ 2019	Evolution 2020/ 2019	Evolution Île-de-France 2020/ 2019
Accidents	215												215	206	+ 9	+ 4,4 %	+ 21,4 %
Tués	2												2	3	- 1	- 33,3 %	+ 68,8 %
Blessés	236												236	226	+ 10	+ 4,4 %	+ 22,8 %
Blessés hospitalisés	35*												35*	34*	+ 1	+ 2,9 %	+ 23,1 %

* Nombre de blessés hospitalisés estimé par l'application d'un coefficient 0,20 au nombre de blessés.

Bilan de l'année glissante

	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés :	dont BH (estimation)
Février 2019 / Janvier 2020	2 648	26	2 982	428*
Février 2018 / Janvier 2019	2 527	25	2 988	331
Différences 2020 / 2019	+ 121	+ 1	- 6	+ 97
Évolutions 2020 / 2019	+ 4,8 %	+ 4,0 %	- 0,2 %	+ 29,3 %
Évolutions "Île-de-France" 2020 / 2019	+ 4,8 %	- 5,4 %	+ 3,3 %	+ 20,2 %
Évolutions "France" 2020 / 2019	+ 0,8 %	+ 0,2 %	+ 1,3 %	données incomplètes

AVERTISSEMENT : les données présentées dans ce baromètre sont issues du système dit des « remontées rapides ATB » (A pour accidents corporels de la circulation routière, T pour personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident, B pour victimes non décédées) suivi par les forces de police et de gendarmerie. Fournies en début du mois suivant le mois considéré, elles correspondent donc à des estimations provisoires, moins consolidées que les données définitives qui font l'objet d'un Bulletin d'Analyse d'Accident Corporel renseigné par les forces de l'ordre. Elles sont comparées aux données consolidées de l'année précédente ou de la période plurimensuelle équivalente puis elles sont comparées aux données définitives lorsque celles-ci sont disponibles (fin du 1^{er} semestre).

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement
et de l'Aménagement d'Île-de-France
21/23 rue Miollis
75732 PARIS cedex 15
téléphone : 01 40 61 80 80 - télécopie : 01 40 61 85 85

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement
et de l'Aménagement d'Île-de-France

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr